

Restauration pont dormant – Redoute Marie-Thérèse – Avrieux

E. U. R. L. d'Architecture et Patrimoine Dominique PERRON
Architecte D.P.L.G. - Architecte du Patrimoine - Historien de l'Art
281 rue Jean de Styczinsky, 73300 ST-JEAN DE MAURIENNE
Mob. : 06.80.70.78.38, mail : dominique-perron@wanadoo.fr

EPURE – ARCHITECTURE & PATRIMOINE
Benoit CHAMBRE - Architecte d.p.l.g.
1982 route de Montaugier, 73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Mob. : 06.20.80.02.72, mail : contact@epure-architecture.fr

REDOUTE MARIE-THERESE – AVRIEUX Restauration du pont dormant

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (DPGF)

LOT N°1 - MACONNERIE

RECAPITULATIF GENERAL DES PRESCRIPTIONS

- * Les entreprises sont tenues de vérifier sur place l'ensemble des prestations pour lesquelles elles proposeront une offre.
- * Les travaux de réfection demanderont une grande qualité de mise en œuvre en conformité avec les DTU et/ou les règles de l'art en matière de restauration de monuments anciens.
- * L'entreprise retenue devra avant toutes interventions, devra impérativement mettre en place toutes les mesures de sécurité et de protection, conformément aux textes et législations en vigueur.

CALCUL GENERAUX

Longueur du pont dormant : 16,40 m et du pont-levis : 4,30 m
Largeur du tablier du pont dormant : 3,50 m
Largeur du tablier du pont-levis : 2,45 m
Garde-corps pont-levis : $(4,30 + 0,50) \times 2$ unités = 9,60 ml

Poutre support de rambarde : 9 unités de section $I = 0,22$ m $h = 0,10$ m Longueur 4,50 m
Poutre ou solive voie de passage depuis l'entrée
7 unités + 7 unités + 7 unités + 6 unités + 7 unités + 7 unités + 7 unités + 6 unités soit 54 unités
8 unités + 8 unités + 8 unités + 8 unités + 8 unités + 8 unités + 8 unités + 8 unités soit 64 unités
 $I = 0,20$ m $h = 0,10$ m Longueur 3,50 m

Echafaudage $L = 20,00$ ml et H moyen = 6,00 ml $\times 2$ unités soit 240 m²
Pile reprise de 3,50 ml (compter 6 unités sur 5 ml de hauteur soit 105 m²)

Piles pour reprise de joints et maçonnerie confortative
 $(3,50$ ml + $2,00$ ml) $\times 2 \times 6,20$ (h) + $(3,50$ ml + $2,00$ ml) $\times 2 \times 6,00$ (h) = 134,20 m² soit 134 m²

DESCRIPTIF & QUANTITATIF DES TRAVAUX

Ma-1) Installation d'un bungalow de chantier + W.C. chimique, autorisation de voirie, panneau de chantier, branchement E.D.F. ou groupe électrogène, Barrière HERAS ou similaire, alimentation en eau, toutes sujétions se rapportant au chantier y compris nettoyage du chantier et remise en état après travaux.

Forfait **1 u** **... €**

Ma-2) Échafaudage vertical pour l'extérieur des édifice par tubes et colliers de 33 x 42 y compris platelage par plancher à chaque niveau de travail avec planches jointives de 40 mm d'épaisseur minimum, garde-corps, pare gravois, signalisation service d'échelle compris trappes de condamnation des trémies, location durant la totalité du chantier, compris transport en première installation, mise à disposition après conformité de l'échafaudage avec les normes de sécurité du travail en vigueur, mise à la terre etc ... pendant toute la durée des travaux, Si fixation à la façade : percement dans les joints des pierres assisées ou dans les enduits.

340 m² **€/m²** **... €**

Ma-3) Purge avec soins des joints de façade (pierres assisées) y compris dégarnissage en profondeur, brossage et lavage des joints, compris précautions contre les dispersions de poussières avec conservation d'éléments archéologiques des enduits de façade (surface comprise en totalité : vide pour plein) avec reprise des fissures des murs, dégagement, nettoyage, lavage pour mise reprise de joints au mortier de chaux suivant attachement de (ou des) l'architecte.

134 m² **€/m²** **... €**

Ma-4) Nettoyage des pierres « assisées » en calcaire (**gommage**) avec eau pulvérisée sous pression PH neutre ou par micro sablage avec des micro-billes d'eau glacée ou à la micro-fine de verre à faible pression, sans reprise compris dans un autre poste des joints suivant attachement des services des monuments historiques, de l'architecte des bâtiments de France et de l'architecte du patrimoine.

Comprendre vide pour plein (avec les retours et les moulurations) et les retours des contreforts.

134 m² **€/m²** **... €**

Ma-5) Manutention pour gravois et déblais divers comprenant chargement dans camion, relais horizontal, stockage à proximité dans l'enceinte du chantier (ou directement dans camion) et chargement sur camion et enlèvement à la décharge publique y compris toutes manutentions (petite quantité) 1 cm. Pour 100 m² (100 l) et 1 cm pour 134 m² (134 l) Comprendre la micro fine de verre : 1 m³ pour 200 m² soit 750 l 30 % foisonnement y compris nettoyage de fin de chantier après la reprise des joints, compter 2 m³

2 m³ **€/m³** **... €**

Ma-6) Joints des pierres assisées : Joints au mortier de chaux aérienne (L. C.) ou chaux hydraulique naturelle (N. H. L.) conforme au D.T.U 26. 1 avec incorporation de sable de carrière, de même granulométrie et teinte que l'existant suivant indication de l'architecte, comprenant le regarnissage des joints, en couches de dégrossissage et de finition pour les pierres assisées et suivant les arêtes des pierres (ébrasement inclus) Un soin particulier sera apporté aux parties basses des façades (pouzzolane ou similaire) et les reprises de scellement des contrefiches du pont suivant attachement et approbation de (ou des) l'architecte(s).

134 m² **€/m²** **... €**

Total travaux Maçonnerie H.T. : **... €**

Montant général H.T. : **... €**

T.V.A. 20,00 % : **... €**

Montant T.T.C. : **... €**